

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Maison du Tourisme du Pays d'Albertville du 26 avril 2017 à Albertville

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 9 mars 2016
- Bilan moral – Rapport d'activité 2016
- Rapport financier 2016
- Budget prévisionnel et actions 2017
- Questions diverses

Présents :

Jean-Pierre COPPEL (hébergeur) ; Claude BESEVAL (les Saints-S'moniens) ; Jean-Pierre JARRE (Arlysère) ; Marie-Thérèse BERGERET (OT d'Ugine) ; François CANTAMESSA (Arlysère) ; Marie-Claude FAVRE COUTILLET (hébergeur) ; Laurent BORDET (cabinet Magnin-Gécors) ; Pascal GIRARD (acrofort de Tamié) ; André VAIRETTO (Arlysère) ; Stéphanie LUSSIANA (agence Thomas Cook) / pouvoir de J.M. CORAL ; Patrick EYGAZIER (CAF Albertville) / pouvoir d'André CROIBIER ; Philippe PETITSEIGNEUR (SR Conseil) ; Alexandre DALLA MUTTA (Comité des Fêtes Albertville) ; Pauline JEANDENANS (hébergeur) ; Michel BERNARD (C^{ie} du Sarto) ; Martine BERTHET (Arlysère) ; Vincent ROLLAND (Arlysère) ; Philippe MOLLIER (Arlysère) ; Mireille GIORIA (Arlysère) ; Anne BLANC (adjointe au maire d'Esserts-Blay) ; Nicole MARTIN (le Grand Bivouac) ; Priscile GAVALDA-NAUD (hébergeur) ; M. et Mme De LA CHARLERIE (hébergeurs) ; Denis BONDIER (Aventures Sensation) ; Patrice BURDET (maire de Roignaux) ; Sandrine JOLY et Julie SEGURA (Domitys) ; Laurent GRAZIANO (Arlysère) ; Gilles BARMAVERAIN (Aéroclub d'Albertville) ; Xavier EMIN (Albertville Tarentaise Triathlon) ; Monique BASTIDE (Palette albertvilloise) ; Daniel COMMUNAL (C^{ie} du Sarto) ; Bernadette PETITIN (Cantabile) ; Bertrand CREPY (hébergeur) ; Henri-Georges BRUN (Maison de l'Europe) ; Ludovic BERTAGNOLO (MDT) ; Sabrina VIGUET-CARRIN (MDT) ; Simon OUVRIER-BUFFET (chargé de mission Arlysère) ; Delphine PARMENTIER (OT d'Ugine) ; David CHABANAL (MDT).

Excusés :

Cathy COYNEL (hébergeur) ; André CROIBIER (cyclotouristes albertvillois) ; Jean-Louis GERFAUX (Echo du Mont Charvin) ; Gilles REVIAL (hébergeur) ; Laurence CHARDONNET (Suites de La Tour) ; Dominique BERNARD (hébergeur) ; Daniel JOVE (Théâtre du sycomore) ; Jean-Marc CORAL (OT d'Ugine) ; Daniel JOVE (Théâtre du Sycomore) ; Audrey GRAND (hébergeur) ; Guy SEVESSAND (MJO) ; Olivier CARTIER-MOULIN (BAAM) ; Bernard TAVERNE (Endurance Grignon) ; Marie-France PETIT LOUPPE (ADAC) ; Maryline TRANCHANT (Espace Alu) ; Christine TORRE (hébergeur) ; Cara JONES (Francraft) ; Shannon LOPIZO (Eagle stars) ; Benoît TIBERGHIER (PNR massif des Bauges) ; Philippe TROUTOT (Arlysère) ; Gaëlle WARCZARECK (station La Sambuy) ; Danièle EVEQUE-MOURROUX (hébergeur) ; Aude MANDROU (EDF – UP Alpes) ; Pierre LOUBET (maire de Gilly-sur-Isère) ; Cédric EVRARD (UCAA) ; Franck ROUBEAU (maire de Marthod) ; Delphine DELANNOY (Ville d'Albertville) ; Sylvie MARTIN (restaurant) ; François GAUDIN (maire de Grésy-sur-Isère) ; Françoise LOMBARDO (Monts & Terroirs) ; Michèle et René BOILEAU (hébergeurs).

Introduction

La Présidente Stéphanie LUSSIANA ouvre l'Assemblée Générale et fait part des personnes excusées ainsi que des pouvoirs exprimés.

En ouverture de l'AG, François CANTAMESSA présente le projet d'implantation mutualisée à la Halle Olympique, dont il est l'élu référent pour la Communauté d'Agglomération Arlysère.

Ce projet vise à construire une extension de la Halle Olympique afin d'y implanter la Maison du Tourisme, la Maison des Jeux Olympiques, un CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – label Ville d'Art et d'Histoire) ainsi que d'optimiser l'accueil de la Halle et les surfaces du restaurant. Il permettra également des synergies entre les structures.

Des plans et vues perspectives sont projetées et commentées : l'extension se placera à l'angle sud-ouest de la Halle (côté entrée actuelle) pour env. 2000 m² sur deux niveaux. L'accueil mutualisé des publics se fera dans un hall commun, ouvrant sur les accès à l'espace d'exposition du CIAP, les activités de la Halle et la MJO. D'autres espaces sont prévus pour des bureaux et du stockage.

F. CANTAMESSA souligne que l'esprit architectural de la Halle Olympique est bien conservé. Suite aux travaux préparatoires avec l'ensemble des parties prenantes, puis validation par Arlysère, le permis de construire doit être déposé pour la mi-mai. Les travaux, prévus pour un an, sont prévus à partir de l'automne 2017, après le salon de l'hôtellerie.

V. ROLLAND indique que des financements variés sont attendus : Communauté d'Agglomération et produit de la vente du bâtiment actuel de la MJO, possibilités d'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est alors présenté.

1°/ Approbation du compte-rendu de l'AG du 9 mars 2016

La Secrétaire, Nicole MARTIN, rappelle que le compte-rendu de l'AG 2016 avait été diffusé l'année dernière ainsi qu'avec les convocations de la présente AG. Copie du document est également disponible pour consultation.

Elle propose à l'Assemblée Générale d'adopter le compte-rendu de l'AG du 9 mars 2016.

⇒ **Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

2°/ Bilan moral – Rapport d'activité 2016

S. LUSSIANA cadre l'action générale de la Maison du Tourisme qu'elle préside pour la première année. Elle souligne les efforts portés pour développer la notoriété du Pays d'Albertville vers l'extérieur –comme au Pays-Bas 2 ans de suite ou tout récemment à Lyon sur la thématique randonnée, ainsi que l'action de fond sur le vélo. Cette thématique permet de situer le Pays d'Albertville en pointe au sein de Savoie Mont-Blanc, entre autres grâce au label Accueil Vélo. La Présidente tient à rappeler le principe d'écoute des acteurs locaux du tourisme, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire.

S. LUSSIANA situe l'action de la MDT dans le contexte de l'évolution territoriale du Pays d'Albertville au sein d'Arlysère, qui amènera des évolutions et des opportunités pour une stratégie de développement, en complémentarité avec le Beaufortain et le Val d'Arly.

En conclusion, elle remercie les adhérents, l'ensemble de l'équipe de la MDT ainsi que les élus d'Arlysère et d'Albertville, aux côtés des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

Elle demande alors à D. CHABANAL, directeur de la MDT, de présenter le rapport d'activité détaillé pour l'année 2016.

☞ Voir le document annexé au compte-rendu de l'AG « présentation AG 2017 / partie Rapport d'activité 2016 »

Sont présentées les missions fondamentales de la MDT : accueil des clients et promotion du territoire ainsi que les actions de développement et nouveautés.

A souligner, entre autres :

- la première année complète d'accueil des publics au sein de la MJO
- une fréquentation estivale intéressante
- l'expérience de la location de VAE
- de nombreuses actions « hors les murs »

- le renouvellement complet de la collection d'éditions
- les progrès du portail web
- l'émergence de la page Facebook « Pays d'Albertville Tourisme »
- une seconde édition de la Carte Pass au bilan mitigé
- une année marquée par l'essor d'un plan d'actions sur la thématique vélo : labellisation, accueils presse, carte cyclo, salons.

J.P. JARRE s'interroge sur l'intérêt d'une traduction en néerlandais des documents sur le vélo, cette nationalité en étant particulièrement pratiquante. D. CHABANAL précise que les néerlandais font clairement partie des cibles internationales sur cette offre mais que leur bonne compréhension de l'anglais et l'adaptation à nos ressources n'a pas rendu cette traduction prioritaire.

A l'issue de ces présentations, N. MARTIN, Secrétaire, propose à l'Assemblée Générale d'adopter le bilan moral et le rapport d'activité 2016.

⇒ **Le bilan moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.**

3°/ Bilan financier

La Présidente remercie Patrick EYGAZIER pour le travail et le suivi accomplis en tant que Trésorier depuis une année.

Il présente le bilan financier 2016, exercice portant du 01.01.2016 au 31.12.2016, avec un résultat de -1375 €.

☞ Voir le document annexé au compte-rendu de l'AG « présentation AG 2017 / partie Bilan financier 2016 »

Les comptes sont conformes au pilotage budgétaire du Bureau et du Conseil d'Administration tout au long de l'année, dans un contexte de légère réduction des ressources.

En produits, le trésorier rappelle la répartition des subventions des collectivités locales (Ville d'Albertville / CoRAL / CCHCS), avec l'ajout exceptionnel d'une subvention « réserve parlementaire » d'Hervé GAYMARD, grâce à l'intervention de Vincent ROLLAND.

En charges, pour juste comparaison avec le N-1, le trésorier indique que les lignes « conception » et « impression » de brochures sont désormais scindées (pour un montant de 34077 €), pour un global de 31664 € en 2015.

Les « fournitures de bureau » (1782 €) regroupent en fait aussi des achats de petit matériel ou logiciels ainsi qu'une partie de la prestation comptable.

La Carte Pass a pu être réalisée sur des supports moins coûteux qu'en 2015.

La masse salariale se situe aussi à un niveau stable, passant d'env. 210 k€ à env. 215 k€ (intégrant 4500 € d'indemnités stagiaires cette année) et représente toujours une large part des ressources de l'association.

En conclusion, le Trésorier souligne que c'est la rigueur de gestion qui a prévalu sur l'exercice, produisant un résultat de -1375 € alors que l'Assemblée Générale 2016 avait acté la possibilité d'aller jusqu'à -10000 €.

En complément, l'expert comptable du cabinet Magnin Gécors, Laurent BORDET, fait également un point de synthèse sur l'exercice 2016 en indiquant que les ressources de l'association se mobilisent à hauteur d'un gros tiers sur la masse salariale et un petit tiers sur les actions. Il signale aussi que les réserves associatives représentent 2 à 2,5 mois de fonctionnement, ce qui est réellement nécessaire en termes de trésorerie.

Le Commissaire aux Comptes, P. PETITSEIGNEUR, donne lecture à l'Assemblée Générale de ses rapports sur le contrôle des comptes. Il n'a pas d'observation particulière, ni sur le rapport général (les comptes à proprement parler) ni sur les rapports spéciaux (engagements de l'association via des conventions, etc).

Les comptes 2016 sont donc certifiés par le C.A.C.

N. MARTIN, Secrétaire, propose à l'Assemblée Générale d'une part d'adopter le rapport financier 2016 et, d'autre part, d'affecter le résultat de -1375 € aux réserves.

⇒ **Le rapport financier 2016 et l'affectation du résultat aux réserves sont adoptés à l'unanimité.**

4°/ Budget prévisionnel 2017 et actions

Le Trésorier poursuit pour présenter le budget prévisionnel 2017 de l'association.

🔗 *Voir le document annexé au compte-rendu de l'AG « présentation AG 2017 / partie Budget prévisionnel et actions 2017 »*

Il est bien rappelé que, formellement, c'est désormais la Communauté d'Agglomération Arlysère qui subventionne entièrement la MDT (même si, comme le précise M. BERTHET, le jeu des compensations entre collectivités locales n'est pas sans impact pour la Ville d'Albertville), la part de subvention sur l'ensemble des autres recettes restant très prépondérante (de l'ordre de 90% du total du budget).

P. EYGAZIER donne les axes principaux des besoins budgétaires, dus aux orientations prioritaires d'actions en 2017 :

- la poursuite des « fondamentaux » des missions MDT
- l'adaptation de l'évolution du territoire communautaire et de la compétence tourisme
- le lancement de nouvelles actions, pour appuyer le développement touristique

D. CHABANAL détaille rapidement ces points.

- Les « fondamentaux » consolidés ces dernières années concernent la mission accueil-information tout au long de l'année (env. 310 jours / an), la promotion du territoire sous toutes formes de leviers (collection d'édition, portail web, page Facebook, relations presse...), la mise à jour constante des données touristiques, l'observatoire, etc. Ceci avec l'équipe MDT de 6 salariés pour 5,4 ETP.

- L'évolution Arlysère induit une reprise de l'activité de l'Office de Tourisme d'Ugine (devenant « Bureau d'Information Touristique ») pour sa mission touristique (accueil, communication...), sachant que l'importante activité de Comité des Fêtes, événements et animation patrimoine, se poursuivra de manière séparée (en termes de structures). Afin d'assurer une ouverture au public sensiblement équivalente, en particulier pendant l'été 2017, il est prévu 1,5 ETP. Delphine PARMENTIER est la salariée de l'actuel OT d'Ugine qui rejoindra pleinement l'équipe de la MDT à compter du 01/06/2017.

Par ailleurs, le Pays d'Albertville s'inscrit dans le mouvement de mutualisation et de réflexion concertée pour optimiser les actions (actions communes avec Beaufortain et Val d'Arly, moyens partagés, stratégies coordonnées...). Philippe MOLLIER, nouvel administrateur MDT issu, avec Mireille GIORIA, des « territoires du haut », précise que 2017 est une année de transition, avec d'ores et déjà des projets Arlysère concernant par exemple, les activités de pleine nature (schéma de randonnée...), les systèmes de commercialisation, qui touchent et toucheront positivement le Pays d'Albertville. De bonnes perspectives s'ouvrent pour chacune des entités composant Arlysère.

- Les nouvelles actions visent à développer la notoriété vers l'extérieur et créer de nouveaux leviers de communication : vidéo du territoire, outils de promotion, appui extérieur pour relations presse, visuels de qualité. Elles capitalisent aussi sur la thématique forte du vélo : salon, publicité sur médias affinitaires, nouveau guide qualitatif, prospection.

Le Trésorier précise que la construction budgétaire n'a pas été aisée car les informations sur la reprise d'activité sur Ugine n'est pas encore finalisée et dépend des accords définitifs entre collectivités. Des aspects techniques (fonctionnement du bâtiment à Ugine) seront également à voir en cours d'année.

En tout état de cause, un budget prévisionnel est présenté, évolution de celui adopté par le CA du 30.11.2016 et selon les décisions du dernier CA du 15.03 dernier.

Pour les produits des adhésions, le Trésorier précise que le choix a été fait de globalement maintenir les tarifs (pas d'augmentation) et de proposer deux niveaux d'adhésion (Classic et Premium).

Le budget prévisionnel, équilibré par une subvention Arlysère de 345 k€, se monte à 374 k€.

La proposition de budget prévisionnel 2017 n'amène pas d'observation particulière.

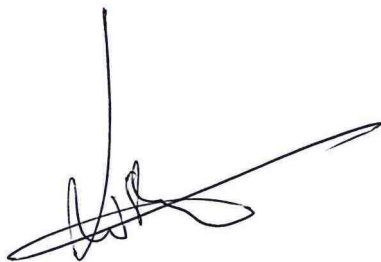
Nicole MARTIN, Secrétaire, propose alors à l'Assemblée Générale d'adopter le budget prévisionnel 2017.

⇒ **Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité.**

5°/ Questions diverses

Stéphanie LUSSIANA, Présidente, sollicite l'Assemblée Générale pour toute question.

Aucune question diverse n'est soulevée, la Présidente lève la séance en remerciant l'ensemble des participants et les invite à partager une collation.



Stéphanie MUSSIANA
Présidente



Nicole MARTIN
Secrétaire